



Arrêté de police Octobre – Décembre 2018

ANHEE

Circulation à Anhée – pose fibre optique

Dans le cadre des travaux consistant en la pose de fibre optique entre le poste haute tension de Warnant et la station Infrabel d'Yvoir ; du 12 octobre 2018 au 31 novembre 2018, la circulation des véhicules sera ramenée à une seule bande de circulation au niveau de la N971 (rue de la Moline). Cette mesure sera réglementée au moyen de feux tricolores.

MAREDRET

Circulation et stationnement à Marearet – Réfection du tarmac dans le centre de Marearet

Dans le cadre des travaux de voirie (réfection du tarmac), programmés dans le centre de Marearet, du 15 au 26 octobre 2018 (suivant l'état d'avancement du chantier), l'accès au village de Marearet sera interdit à la circulation des véhicules. Exception sera faite à cette mesure pour les riverains, les véhicules de secours et l'accès aux commerces. Le stationnement des véhicules sera quant à lui interdit puisqu'il s'agit de raboter l'hydrocarboné entre le plateau « Lampecco » et le plateau face au n°59 de la rue des Artisans ainsi que de démolir les amorces du carrefour en plateau de la rue des Artisans et de la rue Neuve Niole. Responsable du chantier : SOTRAPLANT, Mr Alan SIPELIER : 0495/29.63.29.

MAREDSOUS

Circulation et stationnement à Denée – Marché de Noël à Maredsous, du 23/11/18 au 25/12/18

Les 23, 24, 25 et 30 novembre 2018 ainsi que les 1, 2, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 24 et 25 décembre 2018, entre 09 hrs et 24 hrs, l'Abbaye de Maredsous sera uniquement accessible via la rue de Maredsous, sens unique, de la N961 vers l'Abbaye. La montée de Sosoye (rue du Chêne) vers Maredsous ou Marearet sera interdite à la circulation des véhicules ; de même que la montée de Marearet (rue Neuve-Niole) vers Maredsous ou Sosoye. Le stationnement des véhicules sera autorisé côté droit, toujours dans le sens N961 vers l'Abbaye. La sortie sera uniquement autorisée via le village de Marearet ou de Sosoye. Ces mesures seront matérialisées par le placement de panneaux de signalisation à l'entrée des villages de Marearet et de Sosoye. Des stewards seront également présents aux endroits stratégiques.